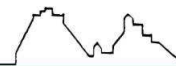




VILLE DE SION
Service des sports
de la jeunesse et des loisirs



APPEL AUX SPORTIFS(VES) SEDUNOIS(ES)

La Ville de Sion, par l'intermédiaire de son Service des sports de la jeunesse et des loisirs, informe tous les sportifs et dirigeants de Sion qu'ils peuvent s'annoncer, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de leur club, pour l'attribution des **mérites sportifs 2018**.

Les personnes concernées seront honorées par les autorités de la ville lors de la soirée sédunoise du sport et de la jeunesse qui se déroulera le jeudi 7 mars 2019 à la salle omnisports du lycée-collège des Creusets.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

Mérite sportif « athlète »

- Titre de champion suisse dans une catégorie de jeu.
- Participation à des compétitions internationales avec une équipe nationale.
- Victoire en coupe de suisse.

Le prix peut être attribué à un athlète affilié à une société sportive de Sion, même si le candidat n'est pas lui-même domicilié à Sion. Il en va de même pour un athlète de Sion ou domicilié à Sion, mais affilié à une société d'une autre localité.

Seules les compétitions organisées sous l'égide des Fédérations de Swiss Olympic sont prises en compte pour l'attribution de ce mérite.

Mérite sportif « athlète international-e »

- Médaille dans un championnat d'Europe, du Monde, de Jeux Olympiques.
- Performances remarquées et répétées dans des compétitions internationales.

Le prix peut être attribué à un athlète affilié à une société sportive de Sion, même si le candidat n'est pas lui-même domicilié à Sion. Il en va de même pour un athlète de Sion ou domicilié à Sion, mais affilié à une société d'une autre localité.

Seules les compétitions organisées sous l'égide des Fédérations de Swiss Olympic sont prises en compte pour l'attribution de ce mérite.

Mérite sportif «athlète populaire »

- Performance extraordinaire au service du rêve et de l'effort.

Mérite sportif « prix spécial »

- Engagement conséquent en faveur d'une cause ou d'une action en lien avec le sport.

Mérite sportif « club »

- Pour une activité marquante durant de longues années au service de la jeunesse sédunoise.

Mérite sportif « dirigeant ou entraîneur »

- Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite sportif « compétition d'honneur »

- Compétition sportive nationale ou internationale organisée régulièrement et qui représente en termes d'image une belle promotion pour le Valais.

Mérite sportif « athlète d'honneur »

- Athlète sédunois, valaisan ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite sportif « dirigeant d'honneur »

- Personnalité sédunoise, valaisanne ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Ces renseignements, avec curriculum vitae et rapport complet de l'activité, **sont à envoyer** par courrier postal au Service des sports de la jeunesse et des loisirs, Espace des Remparts 6, Case postale, 1950 Sion 2 ou par courrier électronique à : sports.jeunesse@sion.ch **jusqu'au 15 novembre 2018 dernier délai**.